



ÉLECTION 2025

SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Candidature soutenue par le SNCS-FSU



ANDRÉ KNOPS

Laboratoire de Psychologie du Développement et de l'Éducation de l'Enfant
(UMR8240, CNRS & Université Paris Cité)

Section 28 du Comité national de la recherche scientifique - Collège A1

Je vous soumetts ma candidature car je souhaite m'investir dans le travail de la section 28. Je suis directeur de recherche (DR2 CNRS) au sein du Laboratoire de Psychologie du Développement et de l'Éducation de l'Enfant (LaPsyDÉ, UMR8240). Mes travaux se situent à l'interface entre la psychologie expérimentale, les neurosciences cognitives et la psychologie du développement. Mon activité est consacrée à la compréhension des fondements cognitifs et neuronaux de la cognition mathématique et de la compréhension des connaissances conceptuelles. Cette orientation thématique me donne l'occasion passionnante de m'investir dans un échange bidirectionnel avec des praticiens dans les domaines de l'éducation et de la remédiation afin de combler le fossé entre le laboratoire et la salle de classe. J'ai siégé au CoNRS dans cette section (26 de l'époque) entre 2021 et 2024. Mon rôle de secrétaire scientifique m'a donné un excellent aperçu des structures et des procédures du CoNRS. Je suis enthousiaste à l'idée de pouvoir contribuer activement à façonner le paysage scientifique en France via le recrutement de nos futurs collègues, ce qui est crucial pour maintenir la richesse et la diversité au sein de la section "Cerveau Comportement Cognition".

Les candidates et candidats SNCS-FSU de la section 28 s'engagent POUR :

Les disciplines rassemblées au sein de la section 28 forment un continuum décloisonné qui s'étend de l'éthologie, à la psychologie, aux neurosciences intégratives, cognitives et computationnelles. Les enjeux de ces recherches sont immenses, puisqu'il s'agit de mieux comprendre l'organisation structurelle multi-échelle du système nerveux central et le décodage du code neural lié aux grandes fonctions intégratives et cognitives, qui sont les supports des comportements individuels ou collectifs.

Grâce aux champs disciplinaires variés couverts par nos recherches, nous veillerons à promouvoir le caractère pluridisciplinaire des recherches menées par les chercheurs de la section 28. Dans les actions de recrutement et d'évaluation, nous militerons pour éviter toute dérive simplificatrice, telle que le recours systématique aux index bibliométriques, et nous serons attentifs à l'originalité et à la créativité des recherches, en tenant compte des contraintes des divers domaines. Au sein du CoNRS, nous agirons pour la défense des organismes publics de recherche, de leur mode de fonctionnement basé sur la démocratie et l'évaluation par les pairs et nous opposerons aux CNRS KeyLabs. Nous veillerons à ce que la voix du comité national soit entendue dans les évaluations des laboratoires par le HCERES, si son existence est maintenue. Dans un contexte de grande confusion, nous affirmerons l'importance d'une politique scientifique nationale, désignant des moyens budgétaires et humains suffisants pour mener une recherche fondamentale durable, qui au-delà de l'actuelle culture de projets à court terme, permet la progression de la connaissance et le développement d'applications de qualité. En tant qu'élus du SNCS, nous nous engageons à rendre compte régulièrement de notre mandat en diffusant des comptes rendus des sessions du CoNRS à tous les chercheurs et laboratoires de la section. Nous nous engageons également à organiser des réunions d'informations du CoNRS et à discuter ouvertement avec quiconque le souhaitera. Enfin, en tant qu'élus du SNCS, nous nous engageons à assurer un dialogue avec nos collègues élus sortants. Afin de mener à bien ce programme, je m'engage, de la même manière que les autres candidats du collège A1 soutenus par le SNCS-FSU, Christelle Baunez et Etienne Coutureau, pour lesquels je vous invite à voter également, à être à l'écoute de chacun d'entre vous, à permettre la diffusion des informations, et à vous relayer dans les prises de décision.

LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

dans le collège A1 de la section 26

CHRISTELLE BAUNEZ, INT (Marseille)

ETIENNE COUTUREAU, INCIA (Bordeaux)

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS**, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

VOTEZ SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

